B- Les conquêtes.

 **Livre p. 92-93 + dossier conquêtes des Gaules**

1- Une puissante armée

L’armée est composée de **soldats-citoyens**. Sous la République, tous les citoyens âgés de 17 à 46 ans font leur service à l’exception des plus pauvres. Le légionnaire sert dans l’armée entre 20 et 25 ans et reçoit un salaire.

La supériorité de l’armée romaine vient de son **organisation**, de la **discipline** et du nombre de soldats. Elle se compose de plusieurs **légions (divisées en cohortes puis centuries)** de 4200 fantassins et de cavaliers**.** Mais petit à petit l’armée devient permanente et professionnelle (en 107 av JC).

**Le légionnaire est équipé d’un casque (galea), d’une armure, d’une lance (pilum), d’un glaive (gladius) et d’un bouclier (scutum).**

2- la constitution d’un vaste empire

 **Rome conquiert d’abord toute la péninsule italienne** puis se heurte ensuite à **Carthage qu’elle détruit en 146 avant JC**. Plus tard, **c’est tout le bassin méditerranéen qui est conquis avec la Gaule (conquête de César entre 58 et 52 av J.C.)**.

**Les conquêtes enrichissent Rome mais bouleversent la société.** Les richesses creusent l’écart entre les patriciens et les citoyens les plus pauvres.

 **Les guerres ont renforcé le prestige des généraux victorieux qui sont tentés de s’emparer du pouvoir**, ce qui provoque de longues **guerres civiles** qui affaiblissent la République.